Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société

Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 74 (1938)

**Heft:** 15

Heft

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 20.08.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

## SOMMAIRE:

Partie corporative: Vaud: Manuels d'enseignement. — Bureau de placement. — Genève: U. I. P. G. — Dames: Rapport. — Neuchatel: Prolongation de la scolarité. — Bibliographie.

Partie pédagogique: Ad. F.: La troisième Suisse. — E. Dottrens: Des explications en histoire naturelle. — Informations. — Opinions. — Communiqués.

## PARTIE CORPORATIVE

## $\overline{VAUD}$

## MANUEL D'ENSEIGNEMENT Degré supérieur

Manuel de Sciences. J'ai entendu bien des critiques à votre adresse : vous êtes français, vous n'êtes pas bâti selon le plan d'étude vaudois ; vous devriez être remplacé par un ouvrage préparé par quelqu'un de chez nous. Oui, c'est là un désir louable, mais encore faudrait-il que l'auteur ne soit pas trop « docteur ès sciences », tellement au-dessus du pauvre monde qu'il ne sache pas redescendre jusqu'à la petite cervelle de 12 ans. Le mieux étant parfois l'ennemi du bien, ne demandons pas à voix trop haute le mieux qui pourrait, comme pour le solfège, devenir inaccessible.

Manuel de Solfège. Vous revoilà, après avoir passé au filtre. Que n'avez-vous émigré, avant le triage, chez les chanteurs de la Cantonale pour leurs exercices à vue ...en vue de Payerne! Que n'êtes-vous montés nombreux à l'Ecole normale, en dépôt, pour les élèves de M. Mayor! En vous vendant tous en vrac, il y aurait bien de quoi constituer un petit fonds pour tenter un maître-musicien qui, aimant à la fois la musique et les enfants, leur présenterait les # et les þ dans des exercices moins austères. Patience!

Chante Jeunesse. Ne revenons pas sur les vieilles histoires de vieux chants supprimés, de vieilles paroles revisées, de nouvelles harmonisations difficiles. Ses chœurs excellents sont encore assez nombreux pour remplir le peu d'heures que nous pouvons consacrer au chant d'ensemble ; glanons dans les belles mélodies. Des collègues y voudraient « plus de Dalcroze, moins de..., moins de... »! Qu'ils choisissent donc selon leur désir!

Manuel de Lecture. Il est beau, mais les poésies m'ont déçue. Pourquoi ? je ne sais au juste ; j'espérais mieux et suis étonnée, en feuilletant et en cherchant, de n'en trouver qu'assez peu à mon goût. J'aurais aimé que mes collègues m'en disent un mot, mais aucun de mes correspondants n'a abordé le sujet.

Cours de langue. Celui-là, il a la vie dure! Les maîtres qui, vers 1910, l'ont immédiatement jugé et conspué ont reçu de vertes semonces de leurs supérieurs. Il fut revisé, et je vois encore M. Porchet, inspecteur, avançant ses notes en main et demandant ici et là dans le collège quelque avis. Plaise à Dieu qu'une troisième édition ne s'élabore pas quelque part dans l'ombre discrète!

Il faut s'entendre. Tout n'est pas mauvais là-dedans. Le défaut de la partie grammaticale, c'est d'être à la fois touffue et très incomplète. Lacune terrible dont pâtit depuis des années l'enseignement normal de notre langue. Le vocabulaire rend de bons services, mais n'est pas basé assez sur centres d'intérêt (un seul morceau se rapportant au corps humain); les diverses activités de l'homme y sont cependant traitées en textes de difficulté normale. La plupart des morceaux manquent de charme littéraire; on aurait pu choisir dans les bons auteurs au lieu de s'en tenir uniquement au travail de M. Sensine. Quant au lexique orthographique — préfixes, doubles lettres, dérivés, terminaisons diverses — il devrait être revu à fond (voir les anciennes Dictées Larive et Fleury avec le vocabulaire qui les accompagne, ensemble de mots disparates il est vrai, mais dont l'étude est nécessaire une fois ou l'autre pour faire un peu de jour dans le maquis de l'orthographe).

La partie « rédaction » a eu comme mérite d'établir un plan d'études de la branche : description d'un objet observé, puis de l'espèce, puis des ensembles. Plan et méthode ne sont jamais à l'abri de critiques, ceux-là moins que n'importe quels autres... Quant aux sujets eux-mêmes et au style que certains nous donnent comme modèle, inutile de s'y arrêter davantage et d'en souligner les bien nombreuses platitudes.

\* \* \*

Manuels non officiels intéressants:

E. Legrand, « Stylistique française ».

Dresse, « La composition française ».

Lelu, Kubler, Voeltzel, « Vocabulaire et exercices français », (40 chapitres, un par semaine, centres d'intérêt).

Atzenwiler, « J'apprends la grammaire », 1er et 2e volumes.

 $Souch\acute{e}$ , « La grammaire nouvelle » (3 ou 4 volumes, un pour chaque degré).

- « Manuels de Calcul du Valais » (pour chaque degré).
- « Manuel de Calcul de Fribourg » (degré inférieur).

\* \* \*

Au terme de ce voyage au milieu de nos aides et compagnons de travail de tous les jours, je formule le vœu que les autorités scolaires et la S. P. V. gardent au premier plan de leurs préoccupations, au point de vue manuels et méthode, toute cette question du *Français*; notre belle langue mérite d'être bien enseignée, suivie avec intérêt dans son évolution, gardée et défendue comme un bien précieux, au même titre que doivent l'être notre culture et tous nos droits individuels.

L. CORNUZ.

#### BUREAU DE PLACEMENT

Famille allemande désire échange pour jeune fille. L'intéressée pourrait suivre les cours de l'université de la ville.

Pour renseignements détaillés, s'adresser jusqu'à mai à Frau Selma Stehle, Neckarstrasse 27, Tübingen (Allemagne).

## U. I. P. G. — DAMES RAPPORT SUR L'EXERCICE 1937

L'exercice qui s'achève aujourd'hui, fut, pour notre Union, une année laborieuse et agitée. L'évocation rétrospective que j'en ai faite, en préparant ce rapport, m'a donné le vertige... Malheureusement la grande partie de nos efforts s'est dépensée en luttes et en défenses, alors que nous aurions aimé avoir une activité créatrice.

Votre Comité s'est réuni 19 fois et a tenu un Comité mixte avec le Comité des Messieurs. Nous avons eu 6 assemblées générales de notre section et 2 séances plénières avec la section des Messieurs, dont la première, le 19 mai, nous a permis d'entendre M. le D<sup>r</sup> Hugo Oltramare sur « l'éducation des jeunes à l'âge de la puberté ». Dans la seconde assemblée plénière nous avons adopté les dispositions communes de nos statuts.

Au début de mars, le Comité s'est rencontré avec nos correspondantes autour d'une tasse de thé. Moments très agréables et féconds qui permirent à des collègues de se mieux connaître. J'espère qu'il sera possible de renouveler des réunions semblables.

Je tiens à remercier toutes celles qui prirent une part active à la préparation de nos nombreuses séances, celles qui y ont participé et nous ont apporté le réconfort de leur présence et de leurs interventions. Je veux dire également notre gratitude aux collègues qui nous représentent dans de nombreuses délégations et qui apportent tant de dévouement à leur tâche.

Je remercie, d'autre part, le Département de l'Instruction publique qui nous prête obligeamment la salle 2, aux fauteuils confortables, et Mlle Berney, directrice, dont le bureau à l'école du boulevard James Fazy accueille si aimablement notre comité. Je veux dire enfin, et surtout, à mes collègues du Comité, toute ma reconnaissance pour l'aide loyale qu'eiles m'ont apportée, pour les relations franches et amicales qui nous ont unies pendant cette année de travail en commun. Un merci tout particulier à Mlle Long et à Mme Uldry, nos secrétaires, qui ont eu une lourde tâche et à Mlle Meyer, notre grande argentière, qui veille sur notre caisse avec sa grâce souriante mais ferme. A Mmes Unger et Laederach, à Mlles Perrenoud et Fontana, qui nous quittent, j'exprime, en mon nom personnel et en votre nom à toutes, avec nos regrets, notre reconnaissance pour tout ce qu'elles ont donné à notre Union.

Nous avons collaboré avec beaucoup de plaisir, lorsque l'occasion s'en est présentée, avec l'Amicale des institutrices de l'école enfantine et avec la section des Messieurs de l'U. I. P. G. Mme Maystre, M. Duchemin et son comité ont toujours montré un souci de compréhension et de collaboration amicales dont nous les remercions.

Nous entretenons des relations courtoises avec nos collègues romands. Votre présidente a été très aimablement accueillie à l'assemblée générale de la Société pédagogique neuchâteloise et elle a vivement regretté que la maladie l'ait empêchée de porter à la Société pédagogique vaudoise les salutations et les vœux des Genevoises. Nous espérons avoir l'occasion, à notre tour, de recevoir les représentants de nos amis romands.

En prenant la présidence, il y a une année, je vous disais que je voyais notre activité corporative sous un triple aspect : l'étude des questions pédagogiques, la défense de notre situation, et l'intérêt porté à tout ce qui concerne la femme et l'enfant et à la sauvegarde de la paix. Ample programme que nous nous sommes efforcées de suivre, mais que les circonstances ont parfois bousculé. Nous avons connu des heures sombres ; nous avons aussi vécu de belles heures de travail en commun ; nous avons semé de notre mieux, et si des semences dorment encore, elles nous réservent peut-être de réjouis-santes moissons.

Passons d'abord en revue les événements pénibles qui nous ont affectées, avant de tourner la page et d'aller vaillamment de l'avant.

Le 20 mars 1937 le Grand Conseil adoptait un projet de loi du Conseil d'Etat, « excluant de l'administration cantonale et de l'enseignement public, au moment où elle se marie, toute femme d'un fonctionnaire ou employé cantonal, fédéral, municipal ou d'une institution de droit public contrôlée par l'Etat ou la Ville de Genève. Un article stipulait que la loi ne s'appliquerait pas aux personnes en fonctions au moment de sa promulgation. Nous avions, sans succès, protesté contre ce projet portant atteinte au droit au travail de la femme. La Fédération des Associations de fonctionnaires nous apporta un très loyal appui, ainsi que le Comité de Défense du

droit de la femme au travail. Toute lutte fut vaine, la question de principe devant céder le pas devant l'opportunité de déjouer le danger de l'initiative contre le cumul, expression de l'envie, de la jalousie et de l'incompréhension d'une opinion publique égarée.

Quelque temps après, M. le Président du Département de l'Instruction publique ayant averti les stagiaires, qui venaient de passer leurs examens de fin de stage, que la loi leur serait appliquée, nous avons eu la satisfaction d'obtenir de notre chef, par l'entremise de Me Paul Lachenal, qu'il revienne sur sa décision. Nous l'en remercions très vivement, mais nous regrettons profondément de n'avoir pas été entendues pour le cas récent de Mme Breithaupt-Pochon.

L'effet de la loi de décembre 1934, fixant un prélèvement annuel de 1200 fr. sur nos traitements, devait se terminer en décembre 1937. Nous avions espéré que l'Etat, considérant le renchérissement du coût de la vie, respecterait la loi et reviendrait aux salaires légaux. Il n'en fut rien. Et le Grand Conseil, sur la proposition du Conseil d'Etat, vota une prolongation de la loi pour trois nouvelles années, en prévoyant des allocations pour charges de famille. Amélioration dont ne bénéficient que quelques institutrices considérées comme chefs de famille. Nous subissons donc toujours cette baisse excessive, reconnue injuste par tous les députés et conseillers d'Etat que nous avons approchés. Mais... les femmes ne sont pas électrices, elles n'ont aucun moyen de se défendre contre des lois injustes et elles continueront à supporter les conséquences de leur minorité politique.

Après nos traitements, notre Caisse de retraite, la C. I. A., nous cause bien des soucis et nous en causera encore. Vous avez toutes reçu le rapport de la Commission de redressement financier : sacrifices pour les uns et les autres, plus ou moins équitablement calculés, d'une triste nécessité, hélas! mais tous bien lourds, surtout pour les retraités. Que deviennent, dans la tourmente, cette fameuse sécurité du traitement et cette retraite assurée, privilèges, tant enviés, des fonctionnaires ?

Enfin, pour terminer cette série noire, nous avons eu le grand chagrin de voir se constituer, à notre insu, et en opposition aux principes que nous avions toujours défendus, le Syndicat chrétien et national de l'enseignement officiel. Je ne reviendrai pas sur les heures douloureuses que nous avons toutes vécues. Vos nombreuses présences aux deux assemblées consacrées à ce problème, le ton élevé des débats, l'attachement manifesté à cette occasion à notre Union furent réconfortants. Reprenons la route avec courage pour une activité constructive.

Au mois de mars, M. Dottrens, directeur, a bien voulu nous parler de l'éducation individualisée et de l'enseignement par les fiches, et nos collègues du Mail nous ont consacré plusieurs heures pour nous initier au maniement de ces fiches. Qu'ils soient tous chaudement remerciés. Nous aimerions multiplier ces causeries et ces contacts entre collègues, afin d'enrichir notre bagage méthodologique, d'apprendre à nous renouveler, à savoir profiter de l'expérience du voisin, à éviter aussi bien la routine que l'emballement inconsidéré.

Vous avez toutes reçu, avec la convocation pour cette assemblée, un exemplaire de nos nouveaux statuts. Une commission a examiné avec soin nos anciens statuts. Elle s'est inspirée, pour les compléter, de ceux de la section des Messieurs et je tiens à remercier encore — avec Mlles Meyer et Fontana et Mme Laederach, pour leur travail — nos collègues messieurs qui nous ont généreusement permis ces emprunts.

Pour la première fois, la carte de membre de la Société pédagogique romande — permettant d'obtenir des réductions sur de nombreuses lignes de chemins de fer — a été donnée cette année à chaque
collègue, comme reçu de sa cotisation ; nous y avons joint la carte
de notre section portant une liste de maisons de commerce nous
accordant des rabais. Cette innovation a été bien accueillie. Je vous
demandais, tout à l'heure, de nous procurer des adresses et des
annonces. Ce sera une manière — et je souhaiterais que nous en
trouvions d'autres, moins matérielles — d'entrer en contact avec
la Romande et de lui manifester notre intérêt. Nous ne pouvons
que gagner à élargir notre horizon.

Un groupe d'études pour les 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années a travaillé à l'examen des programmes de français et d'arithmétique. Un rapport fut présenté à M. le Directeur de l'Enseignement primaire et nous avons eu la satisfaction de voir adoptées une grande partie de nos demandes. Je forme le vœu de voir le même succès couronner les travaux des groupes d'études pédagogiques qui se réuniront prochainement.

Nous avons collaboré, comme les années précédentes, avec 26 autres associations féminines, à l'organisation de la Journée de la Femme, pendant la Semaine de la Paix, en novembre. Votre présidente a été chargée de présider la conférence, faite à l'Aula de l'Université par M. Fritz Wartenweiler, éminent pédagogue, sur ce sujet d'actualité : « La paix par l'éducation ».

En octobre, Mme Grange, directrice, nous avait entretenues de la Croix-Rouge de la Jeunesse et de son action éducative. Le problème de l'éducation nous préoccupe depuis longtemps. Dans l'époque troublée que nous traversons, chaque jour nous sentons davantage l'urgence de préparer, non seulement les cerveaux, mais les volontés et les cœurs de nos élèves, afin d'en faire des hommes et des femmes d'esprit libre et de cœur généreux, selon la forte parole d'A. Vinet : « Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous ».

Je voudrais, chères collègues, que nous placions l'année qui s'ouvre sous le signe de la solidarité. Déjà une crise surmontée en commun nous a donné une plus claire conscience de nos responsabilités. Efforçons-nous de secouer notre égoïsme ou notre indifférence, de donner davantage à notre Union afin de la rendre vivante et utile. Nous avons chacune notre tempérament, nos idées et notre personnalité, et cette diversité est heureuse. Mais cherchons à nous comprendre et réalisons l'union dans la bonne volonté.

Nous avons le privilège d'avoir un beau métier, le plus beau des métiers puisqu'il travaille la matiere vivante et forge l'avenir. Soyons-en fières et collaborons dans une continuelle recherche du mieux. Il s'agit de nos enfants, de ceux qui feront demain — si nous savons les y préparer — un monde plus juste et pacifique.

Juliette Borsa.

17 février 1938.

## NEUCHATEL PROLONGATION DE LA SCOLARITÉ

Donnant suite aux décisions prises par l'Assemblée des délégués au sujet de la prolongation de la scolarité, le Comité central de la S. P. N. a adressé au Chef du Département de l'Instruction publique, en date du 16 mars, une lettre dont nous extrayons ce qui suit :

Après l'audition d'un rapport présenté par le Comité central sur la question de la prolongation de la scolarité, les délégués de la S. P. N.: envisageant les répercussions importantes que l'adoption d'une

telle réforme pour l'école elle-même et pour le corps enseignant;

estimant que, malgré les nombreuses difficultés de réalisation pratique et les obstacles créés par la situation financière, c'est l'intérêt bien entendu des élèves de nos classes et par suite celui de la communauté qui doit primer sur toute autre considération;

ont adopté les conclusions suivantes :

- 1. La prolongation de la scolarité primaire, par l'institution d'une nouvelle 9e année obligatoire, est souhaitable, car elle est de nature à améliorer l'instruction primaire et à la rendre plus profitable.
- 2. Si l'introduction d'une 9e année retardait par trop l'âge moyen de sortie, et risquait par là de susciter une trop vive opposition, il y aurait lieu d'obvier en partie à cet inconvénient en avançant de quelques mois la date d'entrée à l'école (recrutement jusqu'au 30 avril, par exemple).
- 3. La 9e année scolaire resterait une année d'enseignement primaire ; elle aurait pour conséquence la répartition du programme actuel sur neuf années, déchargeant ainsi les degrés inférieur et moyen d'une partie

de leur tâche et permettant aux élèves d'aborder le degré supérieur avec une meilleure préparation.

- 4. Le programme de la 9e année comprendrait d'autre part quelques développements du programme actuel et quelques compléments pratiques; il devrait surtout être adapté aussi étroitement que possible aux circonstances locales, au genre de vie des populations industrielles ou agricoles, à la profession future de la majorité des élèves, aux possibilités que pourrait créer une collaboration avec d'autres établissements scolaires locaux.
- 5. En particulier, pour les jeunes filles, l'enseignement ménager, donné aujourd'hui aux élèves des 5e et 6e classes serait avec profit reporté au programme de la dernière année d'école à instituer.
- 6. Le raccordement entre l'école primaire et les écoles classiques, secondaires ou professionnelles resterait ce qu'il est au/ourd'hui, afin de ne pas retarder l'âge d'entrée dans les professions où elles conduisent, ni, pour ceux qui poursuivent leurs études, l'âge d'obtention des diplômes gymnasiaux ou universitaires.
- 7. La réforme préconisée est opportune puisqu'elle permettrait d'occuper un personnel et des locaux que l'ère des fermetures de classes, non encore achevée, rend disponibles, et qu'elle pourrait ainsi être réalisée actuellement avec le minimum de dépenses nouvelles.

Ces conclusions qui résultent d'un examen approfondi du problème posé au Grand Conseil par voie de motion, seront transmises à nos représentants à la Commission consultative qui sauront les défendre avec conviction.

Ajoutons que, dans sa séance du 24 février dernier, le Comité du Fonds scolaire s'est prononcé aussi en faveur de la création d'une IXe année scolaire, ce qui aurait pour effet d'enrayer la diminution des assurés. Le président du Fonds, M. Antoine Borel, a été prié de transmettre ce vœu aux instances compétentes.

J.-Ed. M.

## BIBLIOGRAPHIE

La Société romande des Lectures Populaires publiera désormais, chaque année, trois volumes plus importants au lieu des six brochures qu'elle donnait jusqu'ici.

Le volume qui vient de sortir de presse est Robinson de la Tène, de Louis Favre.

On peut devenir membre de la société en payant une cotisation annuelle de 2 fr. au minimum. En ajoutant 3 fr. (prix de faveur), les membres de la société reçoivent toutes les publications.

S'adresser au Secrétariat régional de « Pro Juventute », rue de Bourg 8, Lausanne.

## PARTIE PÉDAGOGIQUE

#### LA TROISIÈME SUISSE

A la fin du siècle dernier, Paul Seippel, brillant écrivain genevois, publia un livre qui fit quelque bruit : « Les Deux Frances ». Entendez : la France noire, cléricale, et la France rouge, marxiste. Toutes deux intolérantes, propagandistes, disputeuses, militantes. Dans un dernier chapitre, avec finesse, presque avec tendresse, il évoque « la troisième France », celle des « vrais » Français : bon sens, bonne grâce, mesure.

Un autre Genevois qui — modestie ? ou outrecuidance ? a pris pour pseudonyme la devise de sa ville natale, P(ost) T(enebras) Lux, aurait pu intituler son dernier livre 1: « Les Deux Suisses ». Car, s'il aperçoit dans notre pays cinq classes : le patriarcat, la bourgeoisie, les petites gens, les paysans et les ouvriers, il ne méconnaît pas le fait qu'un fossé se creuse, ici comme ailleurs, entre les « droites » et les « gauches ». Non pas que les extrémistes soient dangereux : leur pourcentage minime, leurs « idéologies » étrangères à nos traditions, en font, malgré le bruit dont ils remplissent les journaux, une quantité négligeable, sans influence sur les destins de notre petite patrie. C'est en deçà, entre « possédants » et travailleurs que la tension est marquée. Polarité déplorable, aux yeux de P. T. Lux, car elle repose sur quelques vérités seulement et sur beaucoup de malentendus. Elle menace l'unité du pays, unité qui, dans le passé, créa notre lien sacré — Eid-genossenschaft a le même sens que confédération, le mot latin fædus, fæderis voulant dire : serment — et qui, dans le présent et l'avenir, se confond avec le bien commun, celui des bourgeois tout aussi bien que celui des socialistes. On ne coupe pas la branche sur laquelle on est assis.

Coupes verticales qui cloisonnent le pays, partis et presse partisane jouent un rôle utile de critiques. Ils *pourraient* le jouer. Mais ils vont trop loin. Ils oublient la contre-partie : l'union et l'entente nécessaires. A la coupe verticale, il faut opposer la coupe horizontale, celle où la qualité est en jeu et non pas la quantité (celle où la moitié plus un peut mépriser et opprimer la minorité).

Quelques hommes, à vrai dire trop peu nombreux, recherchent cette entente. Entente fondée sur le bon sens et la générosité du cœur — qui se confond, sur le plan politique, avec l'intérêt bien entendu — Et non pas, bien entendu, cette entente du marchandage et du compromis qui fait ressembler les Chambres fédérales à des conseils de

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> P. T. Lux: Un Suisse ne reconnaît plus son pays. Considérations d'un Suisse de l'étranger sur la crise helvétique et mondiale. Edité par l'auteur. Imprimerie H. Chavannes, rue Plantamour 26, Genève.

marchands. (Nos Confédérés dénomment pittoresquement ces pratiques parlementaires du nom de *Kuhhandel!*) Or ces esprits, qui ont pour devise : science, bon sens et union — et qu'on pourrait appeler « la troisième Suisse », — c'est à eux que va toute la sympathie de P. T. Lux : « Elite spirituelle de la nation qui est aussi une élite du cœur ». C'est lui qui souligne.

Et c'est ici que nous, éducateurs, entrons en scène. L'auteur constate l'intoxication universelle des esprits. Il croit le mal curable, sans quoi il n'aurait pas écrit ce livre où il dénonce en termes cinglants les turpitudes morales de notre temps. Mais il pressent que la plupart des adultes sont engagés trop avant dans la haine partisane ; elle les rend aveugles au sain bon sens et à l'esprit critique. Et il se tourne vers l'école, la conjurant — avec des larmes dans la voix : « Prenez garde ! L'instant est grave !... Nous portons une responsabilité qui dépasse nos frontières ! » — la conjurant de sauver les enfants, de sauvegarder en eux ces « valeurs spirituelles » — ces « constantes » — qu'il nous faut retrouver en nous-mêmes si nous voulons vivre.

« Nous pourrions être le foyer d'air pur des montagnes, trop haut pour que l'atteignent les gaz asphyxiants de la haine. »

P. T. Lux estime très fort notre école populaire. Il nous rappelle que, dans cette pauvre Autriche dont il a suivi, sur place, durant trente ans, et dans un livre poignant <sup>1</sup>, la lente agonie, dès 1868 tous les enfants, sans distinction de classes sociales, devaient passer par l'école primaire publique.

Mais comment l'école peut-elle désintoxiquer les esprits ?

D'abord en visant à la formation du caractère plus encore qu'à l'instruction. — Mais c'est bien là ce que nous faisons! — Oui, sans doute répondrait l'auteur. Mais il faut que le maître d'école garde plus souvent encore et plus intensément ce but présent devant les yeux.

Il faut partir de l'enfant tel qu'il est, certes, mais souligner ce qu'il a de meilleur en lui, ce qu'il y a de meilleur dans le milieu où il vit : parents, population ambiante. Et par là lui fournir l'occasion de manifester avec fierté ces qualités d'honnête homme » qui sont l'apanage de notre peuple. L'auteur a des pages charmantes sur l' « honnête homme » de chez nous, ironiques, oui, critiques, bien sûr, mais encore plus encourageantes.

Partir des qualités de notre peuple, vivantes en l'enfant ne suffit pas. Il faut leur donner l'occasion de s'exercer. Il ne parle pas de coopératives scolaires, ni de self-government, soit qu'il les ignore, soit qu'il en sente la difficulté d'application. Il faut du talent, du feu sacré, certaines connaissances techniques pour passer, en ces

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La leçon de l'Autriche. Neuchâtel, Attinger, 1936.

matières, de la théorie à la pratique. Et cette pratique n'est pas partout possible. Mais il souligne l'importance — la nécessité — de « vivre l'esprit de la communauté ». Ici encore, c'est lui qui souligne. Il cite Paul Haeberlin : notre démocratie ne se nourrira pas de ce que nous en dirons, mais de la façon dont nous la vivons, dès l'école.

Et puis : former l'esprit critique. Car « l'idée démocratique exige un choix raisonné ». Sans quoi, elle « s'en va à la dérive et cesse d'être vivante ». Pour cela, il faut prendre, devant les élèves et, mieux encore, avec eux, les slogans qui remplissent la presse, les bons et les mauvais, les examiner, les décortiquer ! Bienfait incomparable, si l'on procède avec tact. Car tout mot a un contenu double, sain et malsain, équilibré, constructif ou exagéré, unilatéral, destructif. Il ne faut pas avoir peur des mots, non pas même de ceux qu'agitent comme des menaces ou des épouvantails les gens qui, de part et d'autre du fossé, se croient menacés par ceux d'en face. Eclairer, analyser, c'est, ici, proprement « exorciser ».

Montrer que «liberté» implique obligation morale, devoir de faire servir l'épanouissement de la personne au bien de la communauté et le faire « réaliser » aux enfants. Lisez : leur donner l'occasion de le pratiquer.

Autre rôle de l'école : organiser les loisirs. On sait le rôle immense que jouent les loisirs organisés dans les pays qui nous entourent : Kraft durch Freude, dopolavoro, etc. Même sans le « régime de l'Abondance », le machinisme et la rationalisation industrielle et agricole exigeront, demain, cette utilisation des loisirs, lesquels, bons ou mauvais, sains ou malsains, ont déjà et auront de plus en plus une influence croissante sur les générations. Et ceci doit être préparé, qualitativement, dès l'école. Trop d'impressions obnubilent les adultes : cinéma, radio et le reste. Dès l'enfance l'homme doit apprendre à se centrer.

La Volksgemeinschaft n'a de sens — n'a de contenu réel et constructif — que par « l'enthousiasme et l'esprit de sacrifice ». Par où il faut entendre bien moins ascétisme que générosité qui déborde.

« La Suisse est un pays à retardement » (Gonzague de Reynold). P. T. Lux, lui, voudrait qu'on regarde en avant. Déboucher les sources de la vitalité et du solide idéalisme de nos pères. Viser intensément à la sauvegarde des valeurs spirituelles. Et il les énumère.

Lieux communs, diront les esprits forts. — Non : vérités méconnues. Il est bon de lire et de relire ces vérités. P. T. Lux les expose en un langage simple, chaleureux. On peut estimer qu'il méconnaît tel aspect du problème total. Ce qu'il en dit mérite que nous le méditions. Ad. F.

#### DES QUESTIONS EN HISTOIRE NATURELLE

#### I. Abus de l'idée de la providence.

Essayez de poser cette question : « Pourquoi les oiseaux ont-ils des ailes ? » On vous répondra presque infailliblement : « Pour voler ». Parce qu'on a compris : « Dans quel but... ». La plupart des gens sont pénétrés de cette idée de finalité dans la nature. Ils ne s'aperçoivent même pas que leur réponse implique l'idée d'une providence qui aurait réalisé l'oiseau dans tous ses détails, dans un but déterminé ¹.

Cela ne vient-il pas de ce que depuis la plus petite enfance, on est habitué à poser de telles questions et à recevoir de telles réponses :

« Ma mère-grand, que vous avez de grandes oreilles! »

- C'est pour mieux écouter, mon enfant!

La question concernant les oiseaux ne prend un sens, scientifiquement, que si elle signifie : pour quelle raison les oiseaux ont-ils des ailes ? C'est-à-dire, quelles sont les causes qui ont déterminé cette conformation ?

La tendance à imaginer un but à chaque phénomène est incompatible avec l'étude raisonnable de la nature; elle aboutit à des absurdités. Personne aujourd'hui n'oserait affirmer avec Bernardin de St-Pierre que la puce est foncée pour qu'on l'aperçoive mieux sur la peau claire!

Et cependant, quantité d'ouvrages de vulgarisation et d'articles traitant incidemment de sciences naturelles sont farcis d'explications arbitraires qui sont à peine moins saugrenues.

De plus, on est frappé du contraste qu'on observe entre la circonspection du biologiste qui pose un problème et l'inconcevable assurance de certains qui résolvent les pires difficultés avec ce qu'ils croient être le « simple bon sens ».

Examinons un exemple d'affirmation courante:

Si je dis : « Le lièvre pourchassé doit son salut à son ouïe fine et à sa course par bonds rapides », mon observation est plausible. Elle exprime ce fait incontestable que le lièvre possède des adaptations à son genre d'existence et que ces adaptations sont nécessaires (avec d'autres, d'ailleurs) et suffisantes (au moins dans bien des cas).

Tout autre est le sens de cette phrase : « Le lièvre pourchassé doit avoir l'ouïe fine et pouvoir échapper à ses ennemis, *donc* il a de grandes oreilles et des pattes postérieures très développées ».

1º Il ne suffit malheureusement pas d'avoir besoin d'une qualité pour la posséder; sans cela, nous serions tous plus doués que nous

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Il n'est question ici que de mettre en garde contre des préjugés et non pas d'aborder le sujet philosophique du finalisme, ni de discuter la croyance religieuse à la Providence qui n'est pas solidaire de ces préjugés.

ne le sommes. On saisit bien dans cette explication ce créationnisme inconscient contre lequel nous devons nous tenir en garde. Elle pourrait se paraphraser ainsi : « La providence, en créant le lièvre, sachant dans quelle condition il mènerait sa modeste existence, lui a accordé, dans sa grande bonté, une immense paire d'oreilles et des cuisses de sauteur ».

2º Remarquez qu'on sous-entend aussi que le lièvre jouit depuis toujours de ces avantages, sans quoi il est évident qu'il aurait disparu depuis longtemps.

3º Je relève d'ailleurs une grave erreur dans la phrase incriminée : elle admet une corrélation obligatoire entre la finesse de l'ouïe et la grandeur de l'oreille. Le pavillon de l'oreille n'est qu'un accessoire plus ou moins efficace des organes de l'audition. L'ouïe dépend des organes internes : tympan, labyrinthe, encéphale. Personne, sous prétexte que les oiseaux n'ont pas de pavillon auditif, ne s'aviserait d'affirmer qu'ils ont l'oreille dure!

Voyons d'autres exemples :

Pour la majorité des gens, la taupe possède des pattes fouisseuses pour creuser ses galeries, elle est aveugle parce qu'elle n'aurait que faire de ses yeux, constamment exposés dans ses pérégrinations souterraines.

Malgré leur apparente évidence, ces explications n'ont aucune valeur, elles doivent être proscrites, dès lors qu'on ne croit plus que les animaux ont été créés de toute pièce.

Il est bien plus logique de considérer la taupe comme un animal pour qui la perte des yeux n'a pas eu d'inconvénient fatal et qui, par son genre de vie, s'accommode fort bien de ses pattes fouisseuses, comme il aurait pu s'en passer, peut-être, tout comme le lapin de garenne, le campagnol ou la marmotte.

De même, la chauve-souris vole parce qu'elle a des ailes, mais elle n'a pas des ailes *pour* voler. Le hérisson est protégé par ses piquants, tant mieux pour lui, mais ce n'est pas *pour cela* qu'il les possède ; il existe tant d'autres animaux à qui cette protection serait utile et qui en sont privés!

#### II. Abus de l'idée d'utilité.

Cette dernière remarque nous amène à une autre erreur commune chez les amateurs d'histoire naturelle : cette idée que rien n'est inutile dans la nature. Elle procède parfois de la même position d'esprit que la première. On affirme que rien n'est inutile car tout a été conçu, prévu, organisé par la providence. Dans ces conditions, l'erreur et le hasard sont inconcevables.

Même en dehors de ce cas, trop d'auteurs s'abusent ou abusent de la crédulité publique en admettant sans preuve l'utilité d'une foule de caractères et de dispositifs. Ils oublient qu'en science toute affirmation nécessite une preuve! Pêle-mêle, ils déclarent utiles la crinière du cheval, la croissance indéfinie des incisives des rongeurs, la rupture de la queue du lézard, la peau pustuleuse du crapaud, voire les cornes de la girafe ou les rudiments d'ailes de divers insectes. C'est possible, parfois probable, souvent évident. Mais d'abord l'utilité n'est pas toujours celle qui apparaît au premier examen. Ainsi, par exemple, la peau gluante du crapaud ne le protège pas contre son ennemi la couleuvre, mais elle est d'une importance primordiale dans la respiration cutanée essentielle chez tous les batraciens. Et ensuite, que répondre de sensé à certaines questions : « Pourquoi le lapin a-t-il le derrière blanc ? Et l'hermine le bout de la queue noir ? » Au lieu d'émettre de naïves hypothèses, n'est-il pas plus logique d'admettre l'indifférence, parfois même la nocivité de tel ou tel caractère ? Croyez-vous encore que votre appendice cœcal vous soit utile? Ne pensez-vous pas que l'immense ramure des grands cerfs leur soit un très réel inconvénient ?

Faute d'expériences probantes, il vaut mieux n'accepter toutes ces explications qu'avec la plus grande réserve.

(A suivre.)

E. DOTTRENS.

## INFORMATIONS ET L'ÉCOLE AUTRICHIENNE ?

Nous avons eu l'occasion de donner quelques renseignements sur l'école autrichienne et la situation du corps enseignant, sous le gouvernement Schuschnigg. Ces renseignements étaient puisés dans les revues autrichiennes; la réserve dont ces revues faisaient preuve a fait place, le 12 février, le jour de Berchtesgaden, à une netteté surprenante dans l'expression. La *Lehrerzeitung* autrichienne osait parler à cœur ouvert. Dans un article intitulé: « Du 11 juillet 1936 au 12 février 1938 », le rédacteur s'exprime comme suit:

« Au cours de ces deux années, sous prétexte de cet accord — il s'agit de l'accord entre l'Allemagne et l'Autriche — ce fut la domination arbitraire des anciens membres du parti chrétien-social, bien que l'on affirmât que les partis politiques fussent morts. A toutes les places importantes, on appela des mandataires chrétiens-sociaux auxquels on donna pleins pouvoirs.... »

Suivent quelques exemples de ces nominations à Vienne, en Basse-Autriche. Les hommes appelés n'étaient pas toujours qualifiés.

« Et c'est ainsi que l'on pouvait parcourir tout le pays et remarquer la tyrannie partisane, jusque dans le Tyrol et le Vorarlberg où les nonnes avaient la haute main sur l'enseignement, et dans le Bürgenland où les nouvelles lois scolaires avaient établi la complète domination des prêtres. Dans le *Bundeskulturrat* (Conseil culturel), qui prépara ces lois scolaires, ne furent appelés du sein des organi-

sations professionnelles que des chrétiens-sociaux et les corporations « officielles » d'instituteurs furent organisées d'une façon telle qu'elle contredit les relations et les opinions des maîtres. A leur tête, sont placés exclusivement les chrétiens-sociaux. »

L'article décrit ensuite l'atmosphère créée par le système :

« Chaque maître indépendant dut plier et devenir un hypocrite, sous le knout de la terreur; il dut renier ses convictions et dégrader son caractère en lui-même et devant ses collègues. »

Le temps des épreuves pour le corps enseignant autrichien ne semble pas prendre fin. Quelle réforme, quelle contrainte vont lui être encore imposées ? L'avenir le dira.

(D'un article de la Schw. Lehrerzeitung, du 18 mars 1936.)

## *OPINIONS*

#### L'ÉMULATION

Ses inconvénients. — Mais nous ne nions pas, pour autant, les inconvénients du système. Le fait que l'émulation ne porte que sur les capacités intellectuelles aura comme conséquence de placer presque toujours les mêmes en tête ou en queue de la classe, au risque de provoquer, chez les premiers, une confiance en eux qui leur prépare bien des désillusions et, chez les autres, une acceptation définitive de leur prétendue médiocrité. Mais beaucoup ne peuvent se résigner à être des vaincus ; ils en viendront à se faire gloire même de leurs insuccès.

Il ne faut jamais oublier que l'enfant, pour conquérir la confiance en soi, élément nécessaire à tout effort, a besoin de s'appuyer sur des réussites. C'est pourquoi un système qui ne connaît d'autre réussite que celle des succès scolaires risque de briser l'émulation de ceux qui sont convaincus par avance de leur infériorité.

Ses avantages. — Pour qu'elle produise tous ses fruits, l'émulation devrait s'étendre à un grand nombre de qualités afin que chaque enfant, sur un point ou sur un autre, éprouve la satisfaction de la réussite. Pour atteindre ce but, il faudrait que les notes relatives au travail portent autant sur les progrès de chaque enfant vis-à-vis de lui-même que sur son classement vis-à-vis des autres ; que le travail soit envisagé sous ses multiples aspects, en sorte que l'un soit premier quant à la correction du travail, l'autre quant à son originalité, un troisième quant à sa conduite logique, etc... Il n'est pas jusqu'à la tenue d'une copie qui ne puisse servir à exciter l'émulation de ceux qui ne peuvent faire mieux.

Par cette combinaison des émulations les plus diverses, chaque élève garderait, à ce point de vue ou à un autre, le sentiment de sa valeur et ce sentiment suffirait à lui donner, sur d'autres terrains, d'autres matières, le goût de l'effort.

A quelles conditions elle peut être éducative. — C'est donc une

erreur que de supprimer l'émulation de la vie scolaire. Il la faut, au contraire, maintenir, à condition de la mettre au point. Mettre au point l'émulation, c'est apprendre aux plus forts à respecter les faibles, c'est leur donner un sens plus vif de leurs responsabilités et les inviter à se servir de leur supériorité pour aider les moins favorisés; c'est les maintenir dans un sentiment d'humilité en les mettant toujours en face de ce qui leur manque au lieu de les inciter à se glorifier de ce qu'ils possèdent déjà. Faire l'éducation de l'émulation, c'est apprendre à chacun à supporter les supériorités sans les jalouser, à accepter de bon cœur un échec, à encourager les efforts et la persévérance en vue de succès futurs. (Extrait de l'*Education*.)

#### SAVOIR ET POUVOIR

Jusqu'ici, on a donné une importance inouïe au savoir. Nous voulons autre chose.

Que voulons-nous ? Assigner à l'éducation un but fonctionnel. L'école populaire n'a pas simplement pour but de donner un bagage. L'essentiel, c'est le développement du *pouvoir* et non du simple savoir.

Nous voulons un plus grand exercice des *fonctions*, des *forces* qui sont dans l'enfant afin de le rendre plus apte à faire attention, à juger, à vouloir.

Nous ne voulons plus d'enfants momifiés, dénaturalisés.

Ce sont des curiosités, des *personnalités* en puissance, que nous devons laisser se détendre, et se développer.

En donnant à l'enfant les premiers éléments du savoir, nous lui permettons d'apprendre à se développer de lui-même, afin qu'il puisse, plus tard, poursuivre seul son développement.

Nous repoussons certains moyens : la contrainte, l'étouffement, le refoulement...

Il faut ramener l'éducation vers la vie et les manifestations de la vie. Or, celle-ci est concrète. (Extrait de Vers l'école active.)

## COMMUNIQUÉS ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE JEUNES FILLES DE LAUSANNE

Cette école est destinée aux élèves libérées des écoles et désirant apprendre à coudre dans le but de confectionner elles-mêmes leurs vêtements ou ceux de leur famille.

Dès cette année, une section d'apprentissage est ouverte aux jeunes filles qui veulent apprendre le métier de couturière pour dames. La nouvelle année scolaire commence le 21 avril 1938.

Prière de s'inscrire au plus tôt à la Direction des Ecoles de Lausanne, bureau N° 5, qui donnera sur demande des renseignements complémentaires.

## COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

## En allant visiter le Château de Chillon venez pique-niquer au BUFFET de la GARE, VEYTAUX

(à 2 minutes du Château). Belle terrasse et véranda. Prix modérés. Vue superbe. Téléphone 63.217. Nouveau tenancier : Fritz Peter.

## Hôtel Torrentalp Altitude 2440 m. -- sur Loèche-les-Bains. Le Righi du Valais.

Panorama grandiose sur les Alpes valaisannes et bernoises. — Flore abondante. Cristaux rares. — Ouvert du 15 juin au 15 septembre. — Téléphone 17.

Oscar-Zen-Ruffinen, propr.

## LA GRUYERE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. Grandes facilités pour trains spéciaux. Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. Prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle. Téléphone 85.

## Chemin de fer Martigny - Orsières

Buts de courses nombreux et variés: Champex, Val Ferret, Grand Saint-Bernard, Vallée de Bagnes, etc. — Taxes réduites pour sociétés et écoles. — Autocars pour excursions dès les gares de Sembrancher et d'Orsières. Renseignements et conditions à la Direction du M.-O., à Martigny-Bourg. Téléphone: Martigny Nº 61.070.

# LES TRAMORYS LAUSANOIS accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes

JORAT

écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de MONTHERON et du JORAT (lignes 20, 21, 22, 23). - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 33.141.

## La Grotte aux Fées St-Maurice

Une des merveilles de la nature. 500 m. dans le rocher. Cascade et lac illuminés. Grands jardins ombragés pour pique-nique. Restauration. Guide. Prix réduits pour écoles et sociétés. Tél. 45. Se recommande: J. Amacker.

## Les Plélades sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les-Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. - Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. Téléphone 52.922.

Buffet Restaurant au sommet.

J. A.

## COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS (suite)

**EXCURSIONS EN** 

SAVOIE

par les AUTOCARS S.A.T.

Siège social: Av. Jules-Ferry, Thonon-les-Bains Services réguliers d'autocars pour CHAMONIX - MORZINE - SIXT - ANNECY

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la Gare C.F.F.

GRANDES ET PETITES SALLES

## CRÉDIT FONCIER VAUDOIS

AUQUEL EST ADJOINTE LA

## CAISSE D'ÉPARGNE CANTONALE VAUDOISE

GARANTIE PAR L'ÉTAT

Prêts hypothécaires et sur nantissement Dépôts d'épargne Emission d'obligations foncières Garde et gérance de titres Location de coffres-forts (Safes)



DIEU - HUMANITÉ - PATRIE

# ÉDUCATEUR

ET

## **BULLETIN CORPORATIF**

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

#### RÉDACTION:

ÉDUCATEUR

BULLETIN

ALB. RUDHARDT

CH. GREC

GENÈVE, Pénates, 3

VEVEY, rue du Torrent, 21

#### ADMINISTRATION:

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES: PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE: FR. 8.-. ÉTRANGER: FR. 11.-.

Supplément trimestriel: Bulletin Bibliographique

# TOUT CE QU'IL FAUT POUR LES ÉCOLES

LA

## LIBRAIRIE PAYOT

1, RUE DE BOURG

rappelle au personnel enseignant qu'elle peut lui livrer les ouvrages et le matériel scolaire dont il a besoin avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts.

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

A LA

## PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS